

On trouvera dans le rapport annuel un exposé détaillé des placements. Toutes les valeurs y figurent avec le prix d'achat et la valeur.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail, mais vous voyez que les obligations à court terme sont d'environ 3 millions, au prix coûtant. Les obligations provinciales, au prix courant, sont de \$11,531,000; les obligations municipales, de 11 millions; les obligations de sociétés, de \$8,800,000; les hypothèques de la Société centrale d'hypothèques et de logement de 11 millions; les titres à revenu variable \$6,900,000, presque 7 millions. Cela fait un total de l'ordre de 52 millions.

Durant l'année, nous avons réalisé un profit de \$855,000 sur nos transactions. De plus, l'excédent de la valeur marchande des obligations par rapport à leur coût, à la fin de l'année, était de \$1,296,000. Le rendement, par rapport au coût, était de 5.3 p. 100 à la fin de l'année. Par conséquent, si l'on tient compte des deux fonds, un profit d'environ un million avait été réalisé à la fin de la première année, avec un revenu total de l'ordre de 4 millions et demi.

Pour ce qui est de la gestion de la Caisse de dotation, là encore le Conseil a estimé qu'il était bon de solliciter l'avis des organismes qui fonctionnent dans ce domaine. Nous avons donc consulté le Conseil canadien des recherches sur les humanités, à l'occasion de sa réunion qui a eu lieu à Ottawa en juin 1957. Nous avons consulté cet organisme à diverses reprises et il nous a donné son avis. Le Conseil des recherches sur les humanités fonctionne depuis 1953. Il a été formé par les universités et il est chargé d'administrer les bourses d'étude et de recherche et d'accorder une aide financière pour la publication de manuscrits.

Il nous a semblé fort important de ne pas entrer en concurrence avec cet organisme. Nous voulions surtout collaborer et depuis le Conseil des recherches sur les humanités nous a conseillé dans l'administration des bourses et l'aide à l'édition des textes.

De même, nous avons consulté un organisme de même nature, le Conseil canadien des recherches en sciences sociales, qui date de 1938 et avec lequel nous avons établi une ligne de conduite commune.

Nous avons également communiqué avec la *Canada Foundation*, créée en 1945, afin d'administrer certains fonds qui restaient de subventions instituées aux mêmes fins durant la guerre.

Ces trois organismes avaient reçu des dons de la Fondation Rockefeller, de la *Carnegie Corporation* et de diverses autres institutions. Ils avaient procédé exactement de la façon que devait suivre le Conseil des Arts, de sorte qu'il était fortement de notre intérêt d'obtenir leurs conseils et leur collaboration, qui du reste nous ont été accordés très généreusement. Nous avons fait avec ces organismes certaines ententes selon lesquelles ils continuent de nous conseiller dans le choix des candidats et la distribution des fonds destinés à l'édition.

De concert avec eux, nous avons établi dix catégories de bourses d'étude et de recherche et de subventions diverses destinées à des particuliers. On trouvera tout cela dans le rapport annuel.

Vous voyez ici les résultats de la seconde année. Dans la catégorie numéro 1, celle des travaux de perfectionnement en vue de la licence, ou l'équivalent, nous avons eu 296 candidats et nous avons accordé 88 bourses, d'un coût total estimatif de \$101,300. (Bien entendu, ces bourses n'ont pas encore été toutes distribuées.)

Dans la catégorie numéro 2, celle des travaux en vue d'un doctorat, il y a eu 377 demandes et 110 octrois, ce qui fait \$211,000.

Dans la catégorie 3A, celle des recherches avancées, nous avons reçu 56 demandes, dont 24 ont été accordées au coût total estimatif de \$104,000.